



**HAL**  
open science

## Le projet collectif Archéologie du fait urbain (AFU) : un nouvel espace de discussion

Émilie Cavanna, Bruno Desachy, Camille Gorin, Julie Gravier, Léa Hermenault

### ► To cite this version:

Émilie Cavanna, Bruno Desachy, Camille Gorin, Julie Gravier, Léa Hermenault. Le projet collectif Archéologie du fait urbain (AFU) : un nouvel espace de discussion. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 2021, *L'archéologie urbaine en mouvement*, 164, pp.34-39. hal-03472864

**HAL Id: hal-03472864**

**<https://hal.science/hal-03472864v1>**

Submitted on 6 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Le projet collectif Archéologie du fait urbain (AFU): un nouvel espace de discussion

**Émilie Cavanna**

ARCHÉOGÉOGRAPHE AU PÔLE ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS  
(DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET D'ARCHÉOLOGIE DE PARIS)  
CHERCHEUR ASSOCIÉE À L'UMR 7041 ARSCAN « ARCHÉOLOGIES ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ », ÉQUIPE ARCHÉOLOGIES ENVIRONNEMENTALES  
emilie.cavanna@paris.fr

**Bruno Desachy**

CONSERVATEUR DU PATRIMOINE ET ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ PARIS I  
PANTHÉON-SORBONNE, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'UMR 7041 ARSCAN « ARCHÉOLOGIES ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ », ÉQUIPE ARCHÉOLOGIES ENVIRONNEMENTALES  
bruno.desachy@univ-paris1.fr

**Camille Gorin**

GESTIONNAIRE DE LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE AU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE LA DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, DOCTORANTE À L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE, CHERCHEUSE ASSOCIÉE À L'UMR 7041 ARSCAN « ARCHÉOLOGIES ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ », ÉQUIPE TRANSPHÈRES « DU LOCAL AU GLOBAL ET DE LA COURTE À LA LONGUE DURÉE EN EUROPE TEMPÉRÉE »  
camille.gorin@culture.gouv.fr

**Julie Gravier**

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE, POST-DOCTORANTE CHEZ ARCHAÏOS, CHERCHEUSE ASSOCIÉE À L'UMR 8504 « GÉOGRAPHIE-CITÉS »  
julie.gravier@parisgeo.cnrs.fr

**Léa Hermenault**

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE, POST-DOCTORANTE À L'UNIVERSITÉ D'AMSTERDAM, CHERCHEUSE ASSOCIÉE À L'UMR 7041 ARSCAN « ARCHÉOLOGIES ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ », ÉQUIPE ARCHÉOLOGIES ENVIRONNEMENTALES  
l.g.g.hermenault@uva.nl

**Collectif AFU**

ARCHEOFAITURBAIN@GMAIL.COM  
HTTPS://FAITURBAIN.HYPOTHESES.ORG  
@\_AFURBAIN

## La ville : un objet archéologique transversal

Apparu en 2018, l'AFU ou « Archéologie du fait urbain » est l'un des projets collectifs de l'UMR 7041 ARSCAN, qui regroupe quatorze équipes couvrant un large champ chrono-culturel et thématique, de la Préhistoire à la période médiévale, de l'archéologie métropolitaine à l'archéologie orientale. Les projets collectifs ont pour objectif de favoriser la transversalité entre les équipes et le croisement des différentes approches. Chacun doit donc être animé par des représentant·e·s de différentes équipes. Avant 2018, l'archéologie urbaine était déjà l'une des composantes du programme « Archéologies du Bassin Parisien – ArchéoFab »<sup>1</sup>, autre projet d'ARSCAN (Costa & Petit 2016). Il est apparu souhaitable de donner plus d'ampleur à cette thématique en en faisant un projet collectif à part entière à l'occasion de la redéfinition de ceux-ci pour la période 2018-2023. En effet la ville, et plus précisément l'approche archéologique de la ville, est incontestablement un objet d'étude transversal qui concerne la plupart des équipes d'ARSCAN.

1. <https://abp.hypotheses.org/>.

De plus, dans le domaine plus spécifique de l'archéologie métropolitaine, des chercheurs associés à l'UMR mais rattachés à diverses institutions (SRA, services territoriaux, INRAP, etc.) déplorait le manque d'un lieu interinstitutionnel d'échanges sur les pratiques et les méthodes de l'archéologie urbaine. À cet égard, la disparition définitive en 2014 du Centre national d'archéologie urbaine (CNAU) de Tours, qui avait déjà perdu le titre de « national » en 2010, a laissé un grand vide. Pourtant, l'intérêt d'une réflexion d'ensemble sur l'archéologie urbaine, affirmée comme une nécessité dans le numéro zéro des *Nouvelles de l'Archéologie* (Galinié 1979), ne s'est pas démenti depuis. En témoigne le succès des colloques « post-CNAU » de Tours, en 2012, porté par l'UMR CITERES (Lorans & Rodier 2014) et de Lyon, en 2013, porté par l'Association nationale des archéologues de collectivités territoriales (ANACT), publié dans les *Nouvelles de l'Archéologie* (Dufay, Hincker & Viand 2014). Ce besoin d'échanges et de partages d'expériences s'est même renforcé du fait de la multiplication des acteurs de l'archéologie urbaine et de l'impact des mutations techniques (numériques en particulier) et organisationnelles auxquelles ils sont confrontés.

THÉMATIQUES OUVERTES	JOURNÉE D'ÉTUDE LIÉE	MATINALES POURSUIVANT LA DISCUSSION DE LA THÉMATIQUE
Cold Cases: reprise des données de fouilles anciennes	29 juin 2018: 3 communications-discussions	9 juin 2020, 22 septembre 2020
Veille sur la ville: surveiller et prescrire	17 mai 2019: 5 communications-discussions	9 mars 2021
Relever la ville: les spécificités du relevé archéologique	4 décembre 2020: 5 communications-discussions	

Tableau 1. Synthèse des trois thématiques ouvertes depuis 2018 à l'AFU et des manifestations tenues.

Sans prétendre combler le vide ouvert à l'échelle nationale par la disparition du CNAU, le projet collectif AFU est parti de ce constat pour définir ses objectifs: il ne s'agissait pas de créer un lieu spécifique de production scientifique, car celle-ci s'élabore déjà dans d'autres cadres (par exemple dans le projet collectif de recherche R&CAP – Référentiel et cartographie de l'archéologie parisienne<sup>2</sup>, qui rassemble des chercheurs par ailleurs membres d'ARSCAN et de l'AFU) ni de créer un lieu de présentation de résultats aboutis, ce qui est plutôt le rôle des colloques et des publications. Nous avons préféré mettre en place des séances de « présentation-discussion » sur des expériences et travaux en cours, suscitant un questionnement de la part de leurs auteurs et sur lesquels ces derniers souhaitent avoir un retour dans le cadre d'une discussion libre, sans enjeux formels ni jugements. Cette formule de type atelier, précédemment expérimentée dans le cadre d'un séminaire doctoral de l'université Paris 1 consacré aux systèmes d'information et traitement de données en archéologie<sup>3</sup>, avait donné de bons résultats, à condition de laisser un temps suffisant à la discussion (pas moins d'une heure pour chaque « présentation-discussion »).

Les projets discutés à l'AFU doivent relever au moins de l'une des trois échelles que l'on peut distinguer dans l'étude du phénomène urbain (Galinié 1979), à savoir:

- l'archéologie « dans » la ville (l'échelle de l'opération archéologique en ville ou de l'étude de l'une des composantes urbaines),
- l'archéologie « de » la ville (le site urbain pris dans son ensemble),
- et l'échelle des réseaux urbains et des systèmes de villes.

Les projets discutés peuvent aussi relever d'une réflexion épistémologique sur l'archéologie urbaine ou porter sur son rôle citoyen et/ou contributeur au développement urbain (l'archéologie « pour » la ville, suivant le titre du colloque de 2013). Il est à noter que l'ambition initiale du projet ne se limitait pas aux villes d'Occident. Il était attendu, en particulier, que l'axe épistémologique soit éclairé par les différentes modalités que peut prendre le phénomène urbain dans divers contextes chrono-culturels, au-delà de la célèbre définition générique de l'urbain (« la diversité dans la densité ») du géographe Jacques Lévy (Lévy 1997).

2. <https://fnp.huma-num.fr/adws/app/3298f631-53ea-11eb-91f3-dfc85aa511ba/?context=Hzvb> ou recherche Google « carte archéologique de Paris ».

3. Séminaire SITraDA: [sitrada.hypotheses.org](http://sitrada.hypotheses.org).

## Un lieu d'échanges et une boîte à outils : journées et thématiques

L'AFU a mis en place deux formats de manifestations. Le premier format est celui d'une journée d'étude annuelle ou bi-annuelle, portant sur une thématique choisie collectivement en réunion de groupe parmi les questions qui préoccupent la communauté des archéologues travaillant en contexte urbain (tabl. 1). Un appel à communications est ensuite lancé. Les propositions doivent prendre la forme d'une courte présentation écrite, annonçant à la fois le projet, mais aussi (et surtout) les questionnements à discuter collectivement à la suite de l'intervention orale. Cette partie de la discussion est fondamentale, car l'un des principes fondateurs de l'AFU est de permettre la présentation de projets en cours d'élaboration et pour lesquels l'intervenant-e souhaite obtenir des retours et débattre collectivement. Une à deux heures sont ainsi consacrées à chaque intervenant pour avoir le temps de mener une réelle discussion (un tiers pour l'exposé du projet et deux tiers pour la discussion). Chaque « présentation-discussion » fait l'objet d'un « compte rendu » rédigé sur la base de notes prises en réunion, que les participant-e-s à la journée peuvent compléter. Ce compte rendu, mis en ligne sur notre carnet Hypothèses<sup>4</sup>, ne vise pas l'exhaustivité et reste le plus souvent dans une forme proche des échanges oraux, mais permet de garder une trace des éléments les plus importants de la discussion.

Notons que les journées d'étude ont parfois accueilli des présentations en *varia*, c'est-à-dire hors-thématique, mais portant aussi sur l'archéologie urbaine et ses données spatiales. Nous avons par exemple pu assister à une présentation de travaux menés à l'échelle de l'îlot à Orléans et une autre présentant le programme FortUM: « Les fortifications et leur environnement urbain médiéval en Eure-et-Loir ».

Le succès des thématiques discutées lors des journées d'étude a été tel que l'envie et le besoin de poursuivre les échanges ont mené à la mise en place d'un autre type de manifestation. Cette seconde formule, appelée « Matinale de l'AFU », s'organise autour d'une seule intervention durant une demi-journée. Elle permet donc de poursuivre les discussions sur une thématique déjà ouverte lors d'une des journées d'études (tabl. 1) ou bien de suivre des projets spécifiques, parfois présentés lors d'une précédente manifestation mais dont l'avancement suscite de nouvelles discussions. Les Matinales, qui ont lieu deux à trois fois par an en fonction des besoins exprimés par les membres, se partagent entre une première partie d'une demi-heure environ, axée sur l'actualité du projet AFU, suivie d'une

4. [faiturbain.hypotheses.org](http://faiturbain.hypotheses.org).

« présentation-discussion » qui dure environ deux heures. Cette flexibilité permet aux membres de l'AFU de pouvoir rapidement s'exprimer sur un sujet, d'ouvrir un débat et d'avoir des retours sur leurs questionnements, sans devoir attendre les journées annuelles.

### Les *Cold Cases* : reprise des données de fouilles anciennes

La première journée annuelle, intitulée « *Cold Cases* », a traité de la reprise des données de fouilles anciennes. Trois communications ont été présentées et environ vingt personnes d'horizons divers y ont assisté (SRA, services territoriaux, INRAP, universités, CNRS). Cette première journée a permis de discuter des difficultés rencontrées lors de reprises de données de fouilles anciennes non abouties (non ou peu publiées ou rapportées) en fonction de la documentation disponible, difficultés qui sont très variables d'une fouille à l'autre (conservation, ampleur de la reprise, supports de valorisation, moyens humains, etc.). Ces « *Cold Cases* » constituent – en négatif – un problème à gérer et – en positif – un gisement d'information archéologique à exploiter.

Les projets discutés portaient sur la reprise des données de la fouille du Grand Louvre à Paris (1984-1986) ainsi que sur une fouille des années 1980 à Beauvais (Oise)<sup>5</sup>. Il est apparu que les principaux problèmes rencontrés à l'occasion de la reprise de fouilles anciennes sont ceux de la gestion de la masse documentaire à traiter et des outils à mettre en place (base de données, structuration de l'information, numérisation raisonnée de la documentation, etc.). L'assistance a collectivement admis que l'espoir de rendre un rapport de fouille complet après coup était un objectif souvent irréalisable au vu du nombre trop important d'informations lacunaires (interprétations du responsable d'opération, compréhension du terrain, éléments manquants, etc.). L'objectif principal de cette reprise serait plutôt de mettre à disposition la documentation scientifique de l'opération, sous la forme d'un bilan ou d'une numérisation avec indexation des archives. En effet, la documentation de fouille encore existante est en général rarement utilisable en l'état car non indexée et restée sur ses supports d'origine.

Les fouilles urbaines, complexes, génèrent d'abondantes données primaires brutes (fiches d'enregistrement, plans, photos, etc.), souvent difficilement exploitables après coup si elles n'ont pas ou peu été traitées. Cependant, dans le cas de zones de fouilles particulièrement bien documentées avec des données primaires suffisamment traitées (diagramme stratigraphique notamment), il paraît possible d'aller jusqu'à la compréhension et la restitution en détail du secteur fouillé. D'une façon générale, les données « secondaires » (publications, notes, etc.), en partie interprétées, sont davantage exploitables.

Les problèmes de conservation physique (dégradations et lacunes) des archives de fouilles anciennes ont été abordés, en distinguant le souci de conservation des supports anciens de l'objectif de sauvegarde de l'information archéologique

dont ils sont porteurs. Les prélèvements anciens et les protocoles à déployer pour les évaluer, les sélectionner et les traiter en fonction de l'information archéologique qu'ils peuvent encore contenir, au-delà du respect du principe réglementaire de la « date de péremption », ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion spécifiques. Deux Matinales ont ensuite réinvesti cette thématique (tabl. 1), en abordant notamment la question du passif qu'a pu accumuler un opérateur (rapports en retard ou non remis, responsables d'opération disparus, etc.). Le temps et les efforts consacrés à la résorption de ce passif peuvent, en l'état actuel du cadre réglementaire et fonctionnel de l'archéologie, se révéler peu gratifiants, voire pénalisants pour les carrières des personnels qui acceptent de s'y consacrer.

Ces fouilles orphelines, dont le nombre réel reste inconnu, sont ainsi apparues comme un sujet majeur pour l'audience du projet AFU, soulevant d'importantes questions peu abordées frontalement jusqu'alors : quels moyens humains mettre en œuvre pour rendre la documentation disponible (en fonction de la masse documentaire et de son accessibilité) ? Quelle est la visée et quel est l'intérêt d'une telle reprise pour la communauté scientifique ? Comment la mener à bien, en l'absence de cadres et de protocoles de référence pour de telles reprises ?

### La veille sur la ville : surveiller et prescrire

La deuxième journée d'étude de l'AFU a été l'occasion d'ouvrir une autre thématique de discussion : celle de la surveillance et de la prescription en contexte urbain (tabl. 1). Cette journée a réuni vingt-six personnes. Les intervenant·e·s ont fait part de leurs expériences à Paris, Evreux, Lyon, et des représentants de l'ANACT ont présenté les premiers éléments d'une enquête menée par l'association sur les pratiques de surveillance archéologique de travaux<sup>6</sup>. Les discussions autour de cette thématique se sont poursuivies lors d'une Matinale consacrée à une intervention relative à Lille.

Cette journée a permis de constater que le cadre législatif qui régit actuellement l'encadrement de la surveillance de travaux en ville est inadapté. De nombreuses interventions archéologiques passent à travers les mailles du filet réglementaire lorsque les travaux urbains en cause ne font pas l'objet d'autorisations préalables instruites par le SRA ou sont d'une nature qui ne permet que difficilement la mise en place d'une procédure normale (diagnostic et fouille) d'archéologie préventive. Dans ces cas-là, les solutions trouvées pour répondre au pied levé à des besoins de surveillance de travaux de réseaux et voirie sont d'ordre varié et parfois acrobatiques sur le plan réglementaire (arrêt de chantier pour cause de découverte fortuite, arrêté de fouille motivé par l'urgence absolue, arrêté de sondage hors cadre préventif ou prospection thématique, arrêté Monuments historiques de suivi archéologique, etc.). Ces surveillances urbaines sont pourtant essentielles à la connaissance archéologique puisqu'elles documentent les vestiges et la stratigraphie

5. Journée et compte rendu : <http://faiturbain.hypotheses.org/34>.

6. Journée et compte rendu : <https://faiturbain.hypotheses.org/510>.

de différents secteurs de la ville. Ce type d'intervention archéologique, très fortement contrainte spatialement, relève d'une « archéologie de l'interstice », pour reprendre les termes de Julien Avinain lors de son intervention. Un point fort des discussions a été de souligner, au-delà des aspects réglementaires, les difficultés pratiques de ces surveillances : l'archéologue n'est plus du tout maître de la temporalité de ses interventions et se retrouve en position d'auxiliaire, dont la disponibilité est requise de façon difficilement prévisible. Les présentations communes faites par des agents prescripteurs de SRA et de responsables d'opération chargés des surveillances ont été un autre point central des échanges. En effet, le partage des solutions et des pratiques expérimentées localement révèlent une boîte à outils virtuelle qui s'élabore sur le terrain.

### Relever la ville : les spécificités du relevé archéologique

La troisième journée, qui s'est déroulée en ligne et a réuni une cinquantaine de participant-e-s, a porté sur les relevés archéologiques en contexte urbain (tabl. 1). Les cinq interventions ont abordé l'évolution des méthodes de relevé en archéologie (du décamètre aux outils numériques), les avantages et les limites des techniques, qu'elles soient classiques et/ou innovantes, mais aussi les contraintes du terrain auxquelles elles sont appliquées. Les méthodes de prospection géophysique (électrique et magnétique) ont été testées en milieux très urbanisés (Bruxelles par exemple), apportant des informations inédites sur la trame urbaine et l'environnement. En outre, le traitement des données spatiales urbaines, particulièrement stratifiées, a été illustré par une expérience de visualisation stratigraphique dans un SIG réalisé à partir des fouilles anciennes et récentes du centre historique de Rouen, présentation qui a suscité de nombreux échanges sur les outils et les perspectives d'analyse et de figuration des données stratifiées. Enfin, les méthodes et stratégies de relevés du bâti urbain (comme le pierre-à-pierre, le scan 3D ou encore la photogrammétrie) ont été discutées à partir des cas de Lyon et d'Amiens en contexte préventif. Cela a été l'occasion pour les archéologues d'échanger sur l'évolution des compétences « métier » en relation avec le développement des relevés numériques.

À l'issue de la journée, la question de l'archivage de ces données, en particulier pour les données 3D, a été amorcée, et cette réflexion se prolongera sans aucun doute lors de futures Matinales car tous les participants ont reconnu l'absence criante de solutions uniformisées pour gérer la multiplication des données numériques. Face à cet enjeu, leur stockage au SRA semble pour l'instant le plus adapté pour les opérations préventives, tandis que les serveurs publics, du type TGIR Huma-Num<sup>7</sup> portée par le CNRS, pourraient accueillir les données créées dans le cadre de programmes de recherche, comme c'est le cas par exemple pour la nouvelle carte archéologique de Paris ou pour celle de Chartres.

7. Très grande infrastructure de recherche pour les humanités numériques : <http://www.huma-num.fr>.

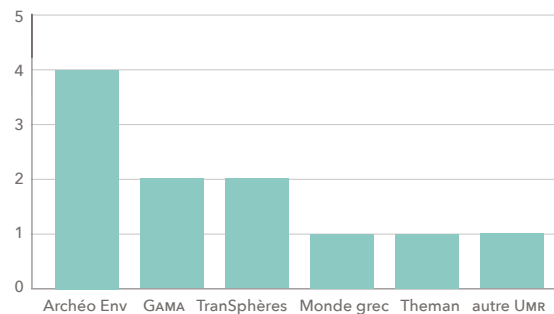


Fig. 1. Les équipes de l'UMR 7041 ARSCAN à l'AFU.

### Un projet dont la trajectoire révèle le vide laissé par la disparition du CNAU

Le projet AFU a été initialement conçu pour rassembler les spécialistes d'archéologie urbaine de toutes les périodes et les espaces étudiés par les équipes de l'UMR ARSCAN afin d'explorer de manière transversale la question du fait urbain. Force est de constater qu'il a, dans les faits, pris une orientation légèrement différente.

### Un projet qui s'est transformé...

Pensé initialement pour être un projet sur le fait urbain dépassant les aires chronoculturelles, l'AFU est finalement resté beaucoup plus restreint géographiquement parlant que nous ne l'envisagions à sa création : les questions ainsi que les études de cas évoquées n'ont concerné pratiquement que la France métropolitaine. Ceci tient sûrement au fait que la quasi-totalité des personnes fréquentant régulièrement les séances de l'AFU consacrent la plus grande part de leur temps de travail à des activités menées au sein de ce territoire.

Une autre différence majeure entre le projet initial et ce qu'il est devenu concerne les thématiques abordées. Nous souhaitions en effet au départ que ce dernier soit, entre autres, un lieu d'échange sur la modélisation de l'évolution des réseaux de villes. Or, le bilan des activités menées depuis trois ans montre que des questions plus pragmatiques et davantage ancrées dans la pratique quotidienne de l'archéologie urbaine l'ont emporté sur cette ambition initiale.

Par ailleurs, si le projet collectif AFU est bien un projet qui transcende les équipes de l'UMR ARSCAN (les équipes Archéologies environnementales, TranSphères, GAMA, Monde Grec, Themam sont représentées) (fig. 1), l'audience des séances du projet AFU s'est largement étendue au-delà de l'UMR puisque 65 % des participant-e-s ne sont actuellement pas affiliés à cette dernière. Les rattachements institutionnels des participant-e-s aux Journées et Matinales sont très divers, ce qui permet aux discussions de s'établir au-delà des affiliations administratives et professionnelles



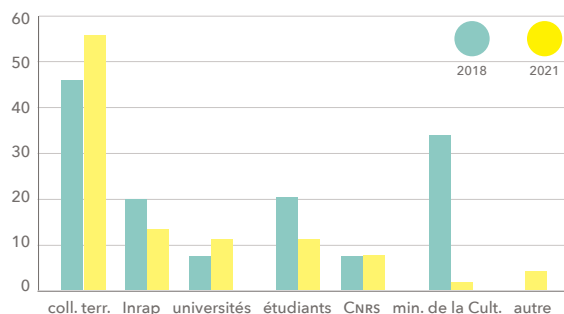


Fig. 2. Les rattachements institutionnels des participants de l'AFU en 2018 et 2021.

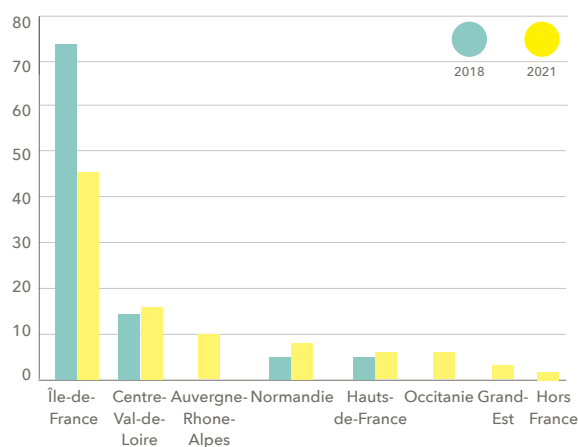


Fig. 3. Les origines géographiques des participants de l'AFU en 2018 et 2021.

(fig. 2). Cet élargissement du public consacre non seulement le décroisement institutionnel du projet mais également géographique, car si la majorité des participant·e·s au début du projet AFU travaillaient dans la moitié Nord de la France, la provenance géographique du public – à la faveur du passage au tout distanciel imposé par les mesures de restriction de déplacement liées à la crise sanitaire – s'est notamment élargie à la moitié Sud du pays. En effet, des personnes ne pouvant habituellement pas se déplacer jusqu'au campus de Nanterre, où se déroulaient jusqu'alors nos séances, ont dès lors pu assister à l'ensemble des séances organisées par visioconférence (fig. 3). Il est intéressant de constater que si les aires chrono-culturelles et les thématiques abordées dans le cadre du projet sont moins diverses qu'espéré, le public est quant à lui bien plus varié qu'imaginé. Ces évolutions dans la trajectoire du projet s'expliquent surtout par la grande liberté octroyée par la direction de l'UMR à l'équipe animatrice du projet ainsi que par les besoins qu'expriment les participants de l'AFU au fur et à mesure du déroulé des séances.

### ... pour mieux répondre aux attentes de ses membres

La petite équipe porteuse du projet AFU s'est fixée pour objectif de l'animer plutôt que de le diriger, afin de laisser le champ libre à l'expression des volontés qui émanent de la part des participant·e·s. Dans l'objectif de faciliter cette expression, le calendrier du projet a donc toujours été rythmé par une série d'appels à communication très généraux (cela a d'abord été le cas pour les Journées d'étude puis pour les Matinales), diffusés sur notre carnet Hypothèses ainsi que sur le réseau Twitter<sup>8</sup>, et bien sûr au sein de notre liste de diffusion à laquelle tout un chacun peut demander à s'inscrire. Les réponses à ces appels à communication ainsi que la nature des échanges lors des différentes manifestations ont très vite montré une soif de discussions méthodologiques face aux défis communs rencontrés sur le terrain.

Les thématiques choisies pour chacune des trois journées d'étude correspondent ainsi à des problèmes auxquels les archéologues qui interviennent en contexte urbain sont fréquemment et de plus en plus confrontés. Ces rencontres sont l'occasion pour les membres du projet de constater qu'ils/elles ne sont pas seul·e·s à se poser les mêmes questions. L'AFU est progressivement devenu un réel lieu de partage autour de problèmes méthodologiques et de questions concrètes, y compris réglementaires: les participant·e·s échangent autour des solutions trouvées et mises en place localement. Au fur et à mesure de l'élaboration des comptes-rendus de séance, il apparaît clairement que les acteurs de l'archéologie urbaine en France sont demandeurs de protocoles d'action afin d'homogénéiser les pratiques et rompre l'isolement méthodologique dans lequel se trouvent certain·e·s collègues.

En somme, au lieu d'être un lieu de pures discussions scientifiques entre chercheurs d'une même UMR opérant dans différents contextes chrono-culturels, l'AFU est devenu une structure qu'utilisent des professionnels de l'archéologie urbaine métropolitaine de tous horizons (CNRS, universités, SRA, collectivités, INRAP, opérateurs privés, etc.) et sur un vaste espace (des Hauts-de-France à la région lyonnaise, en passant par la Normandie, l'Île-de-France et le Centre-Val-de-Loire) pour répondre à un besoin pragmatique de concertation, de partage d'expériences et de construction de référentiels communs, en particulier en archéologie préventive, sans que les frontières entre institutions ou organismes archéologiques ne viennent limiter ces échanges. Le succès rapide de l'AFU et l'extension géographique de son public, malgré une publicité limitée, est pour nous le signe clair que ce besoin est à nouveau primordial aujourd'hui, et que les occasions de rencontres existant actuellement (réunions des Commissions territoriales de la recherche archéologique, journées annuelles organisées par certains services régionaux de l'archéologie, pauses-café de colloques, etc.) ne suffisent pas à le combler.

8. @AFUrbain.

### Chassez le CNAU... il reviendra au galop!

Et cela n'est pas sans poser problème. En effet, même si nous estimons qu'il s'agit d'une expérience très positive, cette trajectoire prise par le projet collectif de l'UMR ARSCAN en trois ans d'existence ramène, en premier lieu, au vide créé par la disparition du CNAU. Cet organisme, lorsqu'il répondait réellement à ce besoin de coordination et de référentiels communs à travers ses tables rondes (par exemple celle sur le diagnostic en milieu urbain), ses outils documentaires (annuaires des opérations urbaines, bulletin bibliographique), ses documents d'évaluation publiés en collaboration avec les équipes locales, était doté de personnels permanents et de moyens matériels.

Or, l'AFU est une structure trop légère et trop provisoire pour remplir pleinement ce rôle et son positionnement actuel est ambigu. La formule des projets collectifs d'ARSCAN vise à favoriser le travail en commun entre équipes de l'UMR, mais n'est nullement prévue pour assurer un rôle de service au niveau national. De fait, l'AFU est animé par cinq personnes par ailleurs professionnellement

occupées, ne bénéficiant d'aucune décharge horaire pour ce travail d'animation; plusieurs sont en outre travailleurs précaires de la recherche et donc susceptibles de changer de situation à court terme. Il n'est pas possible dans ces conditions de mettre en place une structure un tant soit peu solide et institutionnalisée permettant d'offrir à la communauté des archéologues urbanisants les espaces d'échange et le support dont elle a besoin.

L'expérience AFU a le mérite d'être un révélateur, mais laisse donc entier le problème de fond: l'absence d'un tel cadre solide pour garantir une réponse continue, cohérente et commune aux défis soulevés par la pratique de l'archéologie en milieu urbain; en somme, pour remplir une mission de service public de recherche et pour aller vers plus d'égalité des territoires. En archéologie urbaine, comme ailleurs, les seules bonnes volontés individuelles ne peuvent pallier la fragmentation de la recherche induite par les politiques de destruction institutionnelle comme celles instituées par le *New Public Management* (Pollitt & Dan 2011).

### Bibliographie

**COSTA, L. & PETIT, CH. 2016.** «Archéologie du Bassin parisien - réseau de sites et réseau d'acteurs - rapport 2011-2015». Nanterre, UMR 7041 ARSCAN - «Archéologies et sciences de l'Antiquité»: <https://abp.hypotheses.org/les-outils/rapports-du-programme-archeologies-du-bassin-parisien>.

**DUFAÏ B., HINCKER, V. & VIAND, A. (ÉD.) 2014.** «Dossier: Archéologie pour la ville», *Les*

*nouvelles de l'archéologie*, 136. <https://doi.org/10.4000/nda.2462>.

**GALINIÉ, H. 1979.** «Droit de cité pour l'archéologie urbaine», *Les nouvelles de l'archéologie* (supplément à MSH Informations Paris), 0: 6-10.

**LÉVY, J. 1997.** «Penser la ville: un impératif sous toutes les latitudes», *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 24: <http://journals.openedition.org/cemoti/1458>.

**LORANS, É. & RODIER, X. 2013.** *Archéologie de l'espace urbain*. Tours, Presses universitaires François-Rabelais - Comité des travaux historiques et scientifiques (coll. «Perspectives Villes et territoires»).

**POLLITT, CH. & DAN, S. 2011.** *The Impacts of the New Public Management In Europe: A Meta-Analysis*. Louvain: Coordinating for Cohesion in the Public Sector of the Future, European Commission, Work Package 1 - Deliverable 1.1.